



**Rosny-sous-Bois - Hôtel de Ville**

20, rue Rochebrune  
93111 Rosny-sous-Bois cedex  
Tél : 01 49 35 37 00  
Fax : 01 48 54 89 55

*Adresser votre courrier à Monsieur le Maire*

**Pour la seconde année consécutive, la ville de Rosny-sous-Bois participe au "Grand Prix de l'Environnement". Elle y présente quatre réalisations : un exemple d'application d'énergie renouvelable, la collecte sélective et le traitement des déchets, l'investissement dans des véhicules non polluants et des travaux de prévention des inondations.**

• **Les Energies Renouvelables :**

Le premier hôtel parisien à produire son eau chaude sanitaire avec le soleil est le Quality hôtel de Rosny-sous-Bois. En effet, il y a quelques mois, un audit des installations existantes avait mis en évidence certains points de dysfonctionnement : 73% de l'électricité consacrée à l'eau chaude sanitaire étaient consommés en heures pleines. La mauvaise isolation du circuit de distribution d'eau et des ballons d'eau chaude sanitaire entraînait 30% de pertes. Lorsque les responsables de l'hôtel ont souhaité rénover leurs installations de production d'eau, la ville a proposé d'étudier une solution originale en collaboration avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), EDF et l'ARENE (Agence Régionale de l'environnement et des Energies Nouvelles).

De cette réflexion est née "Héliopac", un système permettant de produire de l'eau chaude sanitaire en exploitant presque toutes les situations climatiques (rayonnement solaire, chaleur, condensation...) Le système Héliopac installé sur le toit du Quality Hôtel est composé de capteurs hélio-atmosphériques, de deux pompes à chaleur, et d'un réchauffeur électrique de trois ballons pour le stockage de l'eau.

Mise en place en 2001, cette installation permet à l'hôtel de produire la totalité de l'eau chaude nécessaire à son fonctionnement, entraînant ainsi une économie d'énergie.

• **Collecte sélective des déchets**

Depuis le 22 avril 1998, Rosny-sous-Bois est entrée dans l'ère de la collecte sélective des déchets ménagers. Un bac bleu a fait son apparition dans chaque foyer rosnéen. Il est destiné, à recevoir en vrac, les bouteilles et les flacons plastique, les boîtes en métal, les emballages en carton, les briques alimentaires, les papiers et journaux, sans ordures ménagères.

Depuis son lancement, et grâce au travail quotidien des agents municipaux, le tonnage collecté de matériaux recyclables est en constante progression. Du 22 avril 1998 à décembre 2001, près de 3900 tonnes d'emballages ont été récupérées, exprimant ainsi la montée en puissance de la collecte sélective et l'adhésion de la population. Cette adhésion se traduit aussi dans la constante amélioration de la qualité des collectes. En effet, les déclassements de bennes sélectives, fréquents au cours des premiers mois de collecte, ont fini par cesser totalement.

Cette amélioration très nette est également le résultat d'une communication de proximité effectuées sans relâche (distribution de guides de tri, d'aide mémoire, de documents d'informations sur le devenir des emballages collectés, d'affichettes et campagnes d'affichage dans la Ville, d'autocollants sur les conteneurs, animations dans les écoles et collèges. Résultat, Rosny-Sous-Bois se situe largement au-dessus de la moyenne départementale en ce qui concerne le nombre de kilos d'emballages triés par an et par habitant : 30 kg contre 18kg.

- **Véhicules propres**

Rosny-sous-Bois a lancé au premier semestre 2000 un appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. Le cahier des charges, imposé aux candidats, prévoyait des variantes obligatoires quant aux types de véhicules à mettre en oeuvre. Les offres ont porté sur des bennes traditionnelles (gazole) et des bennes alimentées au gaz naturel de ville. La municipalité a, dans le cadre de la protection de l'environnement, opté pour la solution Gaz Naturel de Ville. Trois bennes de ce type parcourent quotidiennement les rues de Rosny-sous-Bois.

De même, dans le cadre de la politique de protection de l'environnement, la commune a renouvelé, depuis 1996, une partie de son parc automobile par des véhicules non polluants. Cette initiative a débuté par l'acquisition d'une petite berline électrique. A ce jour, la ville possède 10 véhicules légers, 4 fourgonnettes, 5 scooters ainsi qu'un utilitaire GPL. Ces véhicules sont utilisés par les services administratifs et techniques.

- **Assainissement contre les inondations**

L'urbanisation de la ville de Rosny-sous-Bois entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées avec comme conséquences, en cas d'orages importants, un risque inondations pour les quartiers bas de la commune. Ce risque est causé par le refoulement des collecteurs d'assainissement.

Pour lutter contre ces inondations, la ville impose réglementairement dans les secteurs à urbaniser des dispositifs de retenue des eaux pluviales. Ainsi, dans trois Zones activités Commerciales (La Boissière, Nanteuil, ZAC SaussaieBeauclair), les règlements d'aménagement fixent à 5 litres par seconde et par hectare le débit maximum pouvant se déverser dans les égouts publics. La première ZAC ( La Boissière) a été initiée depuis plus de 10 ans.

Contacts :

- **Antoinette VIGNARDET**

Maire-Adjoint  
déléguée à l'Environnement  
et au Cadre de Vie

- **Jean THÉOBALD**

Directeur des Services Techniques

**Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois**

20, rue Rochebrune  
93110 Rosny-sous-Bois  
Tél.: 01 49 35 37 00